

COSM ^{ANNIVERSAIRE} INFO

Bulletin d'information du service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 889 74 42

www.ne.ch/cosm
cosm@ne.ch

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

N° 2021/Edition spéciale 6 Janvier 2021

ENTRETIEN DE MME MARIA BELO

Dans le cadre des 30 ans de la politique d'intégration du canton de Neuchâtel, célébrés cette année, les éditions spéciales du COSM-Info propose, depuis août dernier, différents entretiens avec des personnalités clés ayant joué un rôle majeur dans sa conception et sa mise en œuvre, abordant une dimension à la fois, historique, politique et juridique.

À présent, il est important de donner la parole également aux représentant-e-s des collectivités étrangères, qui ont elles et eux aussi joué un rôle politique et associatif actif. Le premier entretien de cette série est consacré à Mme Maria Belo.

Horlogère, fille de menuisier et d'ouvrière, Maria Belo, est née le 16.03.1956 à Coimbra au Portugal. Elle est arrivée en Suisse en 1972.

Très engagée, tant au niveau associatif que politique, Mme Belo a notamment été membre de l'Association des travailleurs portugais de La Chaux-de-Fonds, de la Commission des parents d'élèves de l'école portugaise, de l'Association Vivre la Chaux-de-Fonds ainsi que présidente du groupe folklorique « Rosas de Portugal » durant près de 30 ans.

D'abord active au sein des syndicats, Mme Belo s'engagera notamment auprès du POP et sera élue conseillère générale de 2010 à 2020. En 2017, Maria Belo deviendra la première personne issue de l'immigration à être élue présidente du Conseil général chaux-de-fonnier.

Députée pour les Portugais de Suisse au Portugal, Mme Belo représentera les collectivités portugaises à la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) de 1995 à 2017.

Mme Belo s'est également vu remettre le Prix Salut l'étranger en 1999 pour son engagement en faveur du dialogue interculturel et du vivre ensemble.



Photo : Arcinfo

Dans cet entretien, la forme masculine est utilisée afin de faciliter la lecture, toutefois, elle désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Q Vous êtes arrivée en Suisse, dans les années 1970, dans un contexte particulier, si l'on pense aux initiatives Schwarzenbach¹ ou à la politique d'immigration de l'époque, lorsque la Suisse imposait aux travailleurs saisonniers un régime « sans famille ». Comment avez-vous été amenée à vous intéresser aux questions d'intégration et de discriminations ?

Maria Belo : J'ai été amenée à m'y intéresser très tôt, par mon parcours de vie. Je suis arrivée en Suisse en 1972 avec ma mère, mon frère et ma sœur. Mon père était déjà en Suisse, depuis 1971. Il était saisonnier et détenteur d'un permis qui l'autorisait à avoir sa famille avec lui en Suisse que durant trois mois de l'année.

J'avais 16 ans à cette époque et mon frère 12 ans. Nous avons voulu rester mais ma mère, mon frère et ma sœur ont été dénoncés et ont dû rentrer au Portugal. J'ai très vite ressenti une profonde injustice et une discrimination, pas seulement vis-à-vis de ma mère et de ma famille mais aussi vis-à-vis de toutes ces familles espagnoles, italiennes et portugaises que nous connaissions. Familles qui, elles aussi, vivaient cachées.

Alors âgé de 12-13 ans, mon frère, pendant qu'il vivait avec nous, demeurait en clandestinité. C'était ce qu'on appelle l'époque des enfants du placard car ils ne sortaient que le soir. Ils n'allaient pas à l'école et il ne fallait pas qu'on les voie durant la journée. Ils ne sortaient qu'après cinq heures, lorsque les autres enfants allaient jouer dehors.

Q Vous-même étiez-vous en âge scolaire ?

Maria Belo : Oui, j'avais seize ans, mais pas l'autorisation d'aller à l'école. Je travaillais au noir la première année. Et puis à 17 ans, en 1973, j'ai commencé à travailler à l'hôpital et j'ai pu obtenir un permis B. J'ai donc pu rester.

Q Vous vous êtes engagée au niveau politique et associatif (CICM, associations, etc.). Quel en a été la motivation et quelle forme a pris cet engagement ?

Maria Belo : Tout au début, je me suis syndiquée pour m'informer sur mes droits, le travail, etc. mais aussi pour pouvoir être un appui pour mes collègues qui travaillaient à l'hôpital. Puis, je me suis engagée au niveau associatif pour aider mes compatriotes dans leur intégration, pour les soutenir afin qu'ils aient une meilleure connaissance de leur pays d'accueil, et savoir comment ça se passait, comment ça fonctionnait dans le canton de Neuchâtel.

Q Votre engagement politique et associatif s'est donc fait simultanément ?

Maria Belo : Oui pratiquement. Il faut dire que tout est politique dans la vie. Mon engagement au niveau associatif, avait pour but de voir ce dont mes compatriotes avaient besoin et de les aider. A cette époque, ils avaient besoin d'être ensemble, de montrer qu'eux aussi avaient une culture et de montrer la richesse de la culture portugaise. C'est à cette époque que sont nés notamment les associations et les groupes sportifs et folkloriques. Il y avait un besoin d'être ensemble. Ce n'était pas forcément politique au début.

Q Vous avez été représentante des collectivités étrangères, notamment portugaises, à la CICM jusqu'en 2017. Qu'est-ce qu'une telle commission représentait pour vous et pour les collectivités ?

Maria Belo : La CICM et le COSM ont beaucoup œuvré pour la mise en œuvre de mesures d'intégration destinées aux migrants, je pense notamment à la mise en place des cours de français pour les étrangers. C'est essentiel si l'on veut s'intégrer, trouver un travail, si l'on veut se faire comprendre. Les horaires des cours n'étaient, au tout début, pas adéquats pour ceux qui travaillaient, puisqu'ils étaient proposés en journée. On a pu, par la suite, obtenir qu'il y ait des cours le soir.

Une autre mesure très importante c'est celle permettant d'acquérir des clés de compréhension pour connaître ses droits et devoirs en tant que citoyen. Il était aussi important que tous puissent connaître leurs droits. Il y avait aussi les consultations d'information sociales pour les étrangers, pour les Portugais entre autres. De là, sont nés les interprètes et traducteurs du canton.

Le canton de Neuchâtel a toujours été très ouvert aux collectivités étrangères et dynamiques. Des personnes issues de la migration ont ainsi pu être des partenaires essentiels dans la mise en œuvre des mesures d'intégration, en faisant remonter les besoins des collectivités.

La présence d'un conseiller d'État au sein de la commission mais aussi de politiciens a permis d'aller de l'avant et de décider de mesures phares, comme le droit de vote et d'éligibilité.

Q Comment avez-vous été amenée à être représentante de la collectivité portugaise dans cette commission ?

Maria Belo : J'ai été nommée pour le Haut du canton à cette commission, à une époque où il n'y avait que deux associations portugaises, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. J'étais très dynamique dans les premières années de la Commission et j'ai

¹ Pour en savoir plus sur les initiatives Schwarzenbach : <http://www.archivescontestataires.ch/valoriser/pages-thematiques/7-juin-1970-le-vote-sur-la-premiere-initiative-schwarzenbach>

pu aider à mettre en place de nombreux projets, comme celui des traductions, et d'autres qui visaient à améliorer les conditions de vie des citoyens d'origine étrangère.

Q Le profil de la nouvelle migration portugaise semble très différent aujourd'hui de celui de l'époque. Quelles étaient les demandes et besoins de la communauté portugaise à l'époque ? Quels sont ses besoins aujourd'hui ?

Maria Belo : Les besoins sont très différents aujourd'hui. Mais ce qui est constant c'est que les Portugais n'ont pas été et ne sont pas, encore aujourd'hui, très engagés politiquement. Ils ne participent que très peu à la vie politique. Cela est sans doute dû à 40 ans de dictature mais aussi au fait que la génération d'avant était majoritairement analphabète. Ce désengagement politique est une donnée en Suisse mais aussi au Portugal.

Pour revenir à votre question sur les besoins de la communauté portugaise, il y avait, comme je l'ai dit tout à l'heure, ce réel besoin de faire connaître la culture portugaise. Aujourd'hui, il n'y a plus ce besoin et d'ailleurs l'association pour les travailleurs portugais qui avait été créée en 1971 et qui proposait des événements à La Chaux-de-Fonds est fermée depuis deux ans. En Ville de Neuchâtel, une d'elles est aussi fermée. C'est aussi difficile pour le Centre Portugais d'exister depuis le début de la pandémie et ces associations portugaises qui avaient un rôle majeur de soutien et de point de rencontre ont maintenant plus une vocation de restauration.

La nouvelle immigration portugaise est aujourd'hui formée et beaucoup plus individualiste. Elle ne cherche pas à créer une communauté et le besoin de se retrouver, d'affirmer sa culture. Avec les nouvelles technologies, ils peuvent parler et voir leur famille à tout moment, voyager en avion est aujourd'hui plus facile.

Cette nouvelle immigration sait résoudre ses problèmes et a moins besoin de soutien ou d'accompagnement.

Il reste toutefois encore des besoins, comme celui de l'apprentissage de la langue.

Q Le canton de Neuchâtel a été le premier canton suisse à mettre en place une politique publique d'intégration et une loi sur l'intégration des étrangers. Qu'est-ce que cela représente/signifie pour vous, en tant que personne issue de la migration ?

Maria Belo : C'est merveilleux d'avoir les mêmes droits et devoirs qu'un Suisse. Et c'est d'autant plus exceptionnel que ce n'est pas le cas dans d'autres cantons, notamment alémaniques. Ici, nous avons une politique qui facilite l'intégration.

Q Qu'est-ce que la politique d'intégration et la loi sur l'intégration ont apporté, selon vous, depuis 30 ans ? Qu'est-ce qui a pu être réalisé ? Et qu'est-ce qu'il reste à faire ?

Maria Belo : Tout d'abord, cela donne le sentiment d'être reconnu, d'être valorisé. Puis, ce qui est essentiel, c'est le droit de vote et d'éligibilité qui nous permet d'avoir une place dans la société et un rôle effectif à jouer. Mais il y a aussi l'égalité d'accès aux ressources et aux prestations et principalement l'accès au travail. Un Portugais avec un permis C peut aujourd'hui être policier. L'égalité n'est donc pas uniquement sur le papier.

Mais il reste toujours à faire car le populisme est bien réel et il faut être vigilant. Les populistes savent comment mobiliser et atteindre les gens par leur discours qui est hostile aux étrangers, surtout en temps de crise.

Q L'ouverture du canton de Neuchâtel est souvent mise en avant, notamment via la reconnaissance et la scolarisation des enfants clandestins ou encore par le fait qu'il accorde aux étrangers le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal et plus récemment le droit de vote au niveau cantonal, ce qui n'est pas le cas de la majorité des autres cantons suisses. Qu'est-ce que de tels droits représentaient/représentent pour les personnes étrangères ? Avez-vous pris part aux discussions/débats qu'il a pu y avoir sur l'un de ces sujets ?

Maria Belo : Concernant la scolarisation, j'ai été associée à un projet qui demandait que des cours de langue d'origine puissent être donnés au sein des écoles neuchâteloises, avec des horaires qui soient adaptés. Ce qui a pu être réalisé et depuis, les écoles du canton accueillent les enseignants et élèves des cours de langues d'origine.

J'ai également beaucoup œuvré afin que nous puissions voter. Nous avons manifesté.

Je me suis beaucoup impliquée, de manière générale, pour que nous puissions nous sentir, ici, totalement chez nous.

Q Vous avez été conseillère générale et la première présidente du Conseil général de La Chaux-de-Fonds issue de l'immigration. Qu'est-ce que cela vous a apporté, en tant que citoyenne ? Qu'est-ce que cela a apporté aux collectivités ? Et comment ces dernières l'ont-elles perçue ?

Maria Belo : J'étais très fière d'avoir été élue. Je l'ai été grâce à la communauté portugaise, qui, bien que très peu active politiquement, m'avait soutenue. Il faut dire que j'étais constamment sur le terrain, j'étais très active au sein des associations.

Beaucoup me félicitaient. Puis, lorsque j'ai été présidente, j'ai reçu beaucoup d'affection notamment des membres du Conseil général, tous partis confondus. Dans le cadre de mon mandat, j'ai eu des rencontres très enrichissantes, notamment lors des soirées des nouveaux arrivants ou de naturalisation.

Q Les Portugais étaient fiers de vous voir présidente du Conseil général ?

Maria Belo : Oui, très fiers même s'ils ne savaient peut-être pas ce que signifiait être présidente du Conseil général.

Q Quel sens donniez-vous à votre mandat ? Et pourquoi vous êtes-vous présentée ?

Maria Belo : Comme je vous l'ai dit, j'étais très engagée et active. Je voulais comprendre le fonctionnement de l'institution, mais aussi participer et contribuer aux décisions prises pour l'avenir de notre ville.

Juste un exemple, lorsqu'il y a eu « Vivre La Chaux-de-Fonds », la commission de toponymie a choisi un lieu, un jardin pour lui donner le nom de « Saudade », en mémoire de tous les étrangers qui ont contribué au développement de La Chaux-de-Fonds, vivant et travaillant dans notre ville. Cette dénomination fait référence à un terme portugais qui évoque la nostalgie éprouvée par les personnes qui ont dû quitter leur terre d'origine. J'ai participé à ce choix. Pour apporter un peu plus de charme au Jardin de la Saudade, j'ai aussi œuvré auprès du Conseil communal pour qu'il accepte de financer un panneau illustrant cet esprit de la « saudade », œuvre composée de 9 azulejos (mosaïques) réalisé par l'artiste-sculpteur portugais Telmo Guerra.

J'ai aussi participé à la réalisation d'un nouveau règlement communal car il y avait des lacunes dans l'ancien. Par exemple, pour que les élues qui viennent d'avoir un enfant puissent se faire remplacer lors des sessions, durant les quelques mois qui suivent la naissance, ou par maladie. Après, c'est l'Association des communes neuchâteloises (ACN) qui a accepté et cela a pu être mis en place dans cette nouvelle législature dans tous les Conseils généraux du canton.

Q Comment évaluez-vous la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration ?

Maria Belo : Cette loi a péjoré la situation des migrants. Si je prends un seul exemple, au niveau judiciaire, des jeunes nés ici ou venus ici très jeunes peuvent être expulsés pour avoir enfreint la loi. Non pas parce qu'ils sont criminels mais parce qu'ils ont commis des petites infractions qui, cumulées, font qu'ils sont expulsés.

Dans le canton de Neuchâtel, il y a une approche plus humaine, même si les décideurs doivent suivre les directives et sont obligés d'appliquer la loi.

Q Que proposeriez-vous pour améliorer la situation des migrants aujourd'hui ?

Maria Belo : Ce qui reste très important selon moi, ce sont les cours de français. Il faudrait plus de cours accessibles pour faciliter l'intégration professionnelle ou le suivi d'une formation.

Aujourd'hui encore, je continue à être appelée pour des traductions pour des personnes qui sont ici depuis 7 ou 8 ans et qui ne savent toujours pas le français, surtout des hommes qui travaillent dans la construction ou des femmes qui font le ménage et qui restent entre elles et parlent leur langue d'origine.

Q Qu'aimeriez-vous ajouter pour conclure ?

Maria Belo : Je suis très heureuse de vivre dans le canton de Neuchâtel. Ce que je dis toujours lorsque je suis à l'étranger ou en Suisse alémanique, c'est combien ce canton est ouvert et accueillant. C'est un canton modèle et je suis très fière d'y vivre.

Entretien réalisé le 14 janvier 2021 par Andrea Gajo, stagiaire au COSM et Méryl Rodríguez, spécialiste en migration et relations interculturelles au COSM.